

Coordinateur.rice de l'Assistance technique de l'Alliance pour le Développement Durable en RDC (H/F)

Département Développement durable - DD > Pôle Biodiversité



AFRIQUE SUBSAHARIENNE



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



KINSHASA

Description de la mission

Expertise France (EF) recrute un.e Coordinateur.rice pour un projet d'Assistance Technique en République Démocratique du Congo (RDC). Le poste est basé à Kinshasa, dans les bureaux d'Expertise France.

Sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice d'Expertise France en RDC, il/elle travaillera en coordination avec le/la chargé.e de projet basé.e au siège d'EF à Paris. Il/elle sera en charge d'assurer le pilotage de l'assistance technique et de garantir sa bonne mise en œuvre, suivant les procédures en vigueur au sein d'Expertise France, les objectifs et la description de l'Action, et les besoins du bailleur et des partenaires.

Le/la Coordinateur.rice pourra compter sur une équipe projet en charge de la mobilisation d'expertise et du suivi-évaluation/capitalisation (modalités de recrutement et de déploiement à définir avec le/la Coordinateur.rice une fois recruté.e).

Description des tâches

Le/la Coordinateur.rice sera en charge de la réalisation des missions suivantes :

- 1. Encadrement et coordination de l'assistance technique de l'Alliance pour le Développement Durable**
 - Développement, adaptation et réalisation de la stratégie de l'assistance technique tout au long de sa mise en œuvre ;
 - Etablissement de la planification annuelle et pluriannuelle de l'assistance technique en cohérence avec ses objectifs, anticipation des retards ou changements et mise en œuvre de stratégies d'adaptation ;
 - Préparation et transmission au/à la chargé.e de projets des rapports d'activité techniques et financiers, selon les cycles de reporting convenus avec le bailleur ;
 - En lien direct avec l'Unité Support Projets (UPS) basée à Kinshasa et le/a chargé.e de projets basé.e au siège, suivre la mise en œuvre technique et financière de l'assistance technique (indicateurs du cadre logique, suivi financier, atteinte des objectifs) ;
 - Représentation d'Expertise France auprès du bailleur, des partenaires et des bénéficiaires, établissement et renforcement de la relation partenariale ;
 - Encadrement de l'équipe d'assistance technique (postes en contrat de travail, expert.e.s court et long termes, consultants, etc.).
- 2. Animation des programmes du domaine prioritaire III « Alliance pour le développement durable » et de la Team Europe Initiative (TEI)**
 - Agir comme point de contact des partenaires du projet ;
 - Assurer la planification, l'organisation et le reporting des Comités de Pilotage et autres réunions relatifs aux plans d'action annuels concernés par l'AT ;
 - En coordination avec la Délégation de l'Union Européenne en RDC, assurer l'organisation et le secrétariat des réunions de la TEI ;
 - Définir et superviser le dispositif de suivi-évaluation des plans d'action annuels concernés par l'AT et de la TEI, accompagner les partenaires et mobiliser de l'expertise spécifique si nécessaire ;
 - Superviser les activités de communication relatifs à l'AT, accompagner les partenaires et mobiliser de l'expertise spécifique si nécessaire, selon les lignes directrices de l'Union Européenne ;
 - Identifier les opportunités et partenaires pour le déploiement de synergies entre acteurs de la coopération internationale (notamment au sein de la TEI) et avec d'autres programmes thématiques.

3. Déploiement d'expertise technique

- Etablir un diagnostic des besoins en expertise technique, ainsi qu'une méthodologie de traitement des expressions des besoins des bénéficiaires, d'identification et de déploiement d'experts ;
- Superviser la mobilisation des expert.e.s (identification, rédaction de termes de référence, contractualisation, cadrage et suivi de mission) ;
- Opérer un contrôle qualité des livrables produits par les expert.e.s ;
- Assurer le pilotage stratégique des activités d'expertise technique (adéquation aux besoins, efficacité financière, capitalisation, valeur ajoutée pour le partenaire) ;
- Représenter le projet auprès des expert.e.s et lors d'activités liées à l'expertise technique (ateliers, formations), selon les besoins.

4. Renforcement des capacités

- Etablir un diagnostic des besoins ainsi qu'une stratégie d'intervention ;
- Superviser l'identification, la formulation et la mise en œuvre des activités de capitalisation, sur la base du diagnostic effectué et des priorités/besoins identifiés par les partenaires institutionnels ;
- Contribuer à l'identification et au partage d'initiatives, bonnes pratiques et solutions de gouvernance adaptées aux besoins des partenaires institutionnels ;
- Assurer le suivi, la capitalisation et la communication autour des leçons apprises tout au long du projet ;
- Représenter le projet dans les activités de capitalisation (ateliers, publications, formations), selon les besoins.

Description du projet ou contexte

Agence publique, Expertise France (membre du Groupe AFD) est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale. Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, biodiversité, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

Avec un volume d'activité de 341 millions d'euros en 2022 et plus de 380 projets en cours de mise en œuvre dans 145 pays, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

Expertise France a développé des bureaux dans plusieurs de ses pays d'intervention, appelés « Unités Support Projets » (USP). C'est le cas de l'USP RDC basée à Kinshasa. Sa direction est assurée par une Directrice pays.

Le Domaine Prioritaire III « Alliance pour le Développement Durable » de la coopération UE-RDC

La programmation actuelle de la coopération entre la RDC et l'UE est fixée par le PIP (Programme Indicatif Pluriannuel) établi pour la période 2021-2027 dans le cadre de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde (IVCDCI-Europe dans le monde).

Dans le cadre de cette programmation actuellement en cours de mise en œuvre, le gouvernement congolais et l'UE ont adopté trois objectifs communs visant (i) la promotion de la paix civile et l'amélioration de la gouvernance publique (domaine prioritaire I), (ii) le développement humain (domaine prioritaire II) et (iii) l'appui au développement durable (domaine prioritaire III). Ce dernier sera mis en œuvre dans le cadre d'une « **Alliance pour le Développement Durable** » (ADD).

En se basant sur une approche de ciblage géographique, l'appui de l'UE au secteur de l'environnement dans le cadre de cette programmation se concentre sur la protection et la valorisation des ressources naturelles et du potentiel environnemental dans les **cinq paysages** dans lesquels l'UE investit depuis le 10^{ème} FED, au bénéfice prioritaire du développement socio-économique des populations locales. Les paysages ciblés dans le cadre de cette approche sont articulés autour de **quatre parcs nationaux (Virunga, Garamba, Salonga et Upemba)**, les trois premiers ayant le statut de sites du patrimoine mondial, et de la **Réserve de Yangambi**, reconnue comme réserve de biosphère par le programme MAB de l'UNESCO. Respectivement situés dans les provinces du Nord-Kivu (Virunga), du Haut-Uele (Garamba), de la Tshuapa, du Maï Ndombe, du Kasäi et du Sankuru (Salonga), du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et du Lualaba (Upemba) et de la Tshopo (Yangambi), ces paysages s'étendent sur 21 des 145 territoires administratifs que compte la RDC et concernent au total une population de près de 20 millions d'habitants.

Les objectifs spécifiques de cet appui dans les paysages prioritaires portent sur la préservation du capital environnemental, la promotion de l'agriculture durable ainsi que la production et la distribution d'une électricité propre (produite à partir de sources d'énergies renouvelables) au bénéfice du développement socio-économique local.

L'appui de l'UE dans le cadre du domaine prioritaire III du PIP est mis en œuvre principalement au travers de **trois programmations (pluri-)annuelles successives : le Plan d'Action Annuel (PAA) 2021 « Unis pour le développement durable », le Plan d'Action Annuel 2022 « Unis pour l'agriculture et l'alimentation » et le Plan d'Action Pluriannuel (PAP) 2023-2025 « Unis pour des paysages durables »**. Les actions qui sont financées dans le cadre de ces programmations ont fait ou feront l'objet d'invitations à soumissionner auprès des gestionnaires d'aires protégées dans les cinq paysages ciblés. Elles portent sur un budget cumulé de 231 millions d'euros à date.

Par ailleurs, la Délégation de l'UE (DUE) en RDC et plusieurs des Etats membres de l'UE ont annoncé à Kinshasa le 24 novembre 2022 le renforcement de la coordination de leurs appuis au développement durable de la RDC sous la forme d'une Initiative Equipe Europe (**Team Europe Initiative** ou TEI en anglais) dénommée « Alliance Verte - Unis pour le Développement durable ». Les actions financées par l'UE dans le cadre des PAA 2021 et 2022 et du PAP 2023-2025 constituent la colonne vertébrale de cette TEI. Il est prévu que, dans le cadre de cette initiative, la mise en œuvre des actions financées par l'UE se fasse en concertation étroite et dans un cadre conjoint avec des contributions bilatérales déjà en cours ou en gestation dans les thématiques liées au développement durable. Les agences de coopération potentiellement concernées sont celles de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suède, des Pays-Bas et de l'Irlande.

Le projet d'assistance technique de l'Alliance pour le Développement Durable

C'est dans le but d'**accompagner la mise en œuvre** et d'**assurer un pilotage concerté des actions** s'inscrivant dans l'ADD que la Délégation de l'Union Européenne en RDC a confié à Expertise France le déploiement d'une **assistance technique (AT)**.

Le périmètre de l'AT couvre donc le PAA 2021, le PAA 2022 et le PAP 2023-2025. Dotée d'un **budget de 4,3 millions d'euros**, l'AT a été officiellement lancée en février 2024 et est prévue sur une durée de 3,5 ans (**jusqu'en juillet 2027**).

L'AT remplira le rôle d'**ensemblier**, d'**appui technique** et de **coordination** en soutien aux activités déployées par les gestionnaires d'aires protégées opérant dans les cinq paysages prioritaires ciblés par l'ADD. Elle s'appuiera sur les réalisations atteintes par l'AT précédente (terminée fin 2022), sur l'expertise et l'expérience des gestionnaires d'aires protégées et de leurs partenaires locaux, ainsi que sur la présence institutionnelle assurée par l'ICCN, l'INERA et les autres institutions publiques concernées tant au niveau des paysages ciblés qu'au niveau de Kinshasa.

Plus particulièrement, les **résultats attendus** de l'AT sont les suivants :

- Résultat 1. L'Alliance pour le Développement Durable en RDC est pilotée et animée en coordination avec les autorités nationales.
- Résultat 2. L'accès à des expertises thématiques et méthodologiques, répondant aux besoins exprimés par les gestionnaires d'aires protégées et les autorités nationales et locales, et tenant compte de la dimension genre, est assuré.
- Résultat 3. Le partage de connaissances et d'expériences entre les partenaires est facilité.

Profil souhaité

Qualifications et compétences :

Formation supérieure Bac+5 en sciences de l'environnement, géographie, relations internationales, sciences politiques, gestion de projets, développement international ou autre domaine pertinent.

Excellente maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral.

Excellentes capacités rédactionnelles en français.

Excellente connaissance des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint).

Expérience générale et spécifique :

10 à 15 ans d'expérience en matière de gestion de projet, planification, suivi, reporting.

Au moins 7 ans d'expérience dans la gestion de projets de coopération internationale dans le domaine de la biodiversité et/ou de la gestion durable des ressources naturelles et/ou de l'environnement et du développement durable.

Expérience en matière d'élaboration et/ou d'utilisation d'outils de suivi opérationnel de projets, de mobilisation d'expertise technique et de capitalisation.

Connaissance technique des enjeux de conservation, d'utilisation durable des ressources naturelles et de développement humain.

Connaissance des enjeux liés à la biodiversité et au développement durable en Afrique subsaharienne. La connaissance du contexte et enjeux spécifiques à la République Démocratique du Congo serait un grand atout.

Une expérience des mécanismes de projets financés par les bailleurs internationaux (en particulier par l'UE) et la connaissance de leurs procédures serait un grand atout.

Une expérience en matière d'intégration du genre dans les projets de coopération internationale serait un atout.

Informations complémentaires

Conditions :

Localisation : Kinshasa (des déplacements dans les paysages ciblés sont à prévoir)

Prise de poste souhaitée : juin/juillet/août 2024

Type de contrat : Contrat à durée déterminée d'usage (CDDU)

Salaire : En fonction de l'expérience

Documents :

Les candidats sont invités à transmettre leur **CV** et **lettre de motivation**, en **français**.

Merci d'indiquer vos **disponibilités** ainsi que vos **références professionnelles** (qui pourront être contactées).

NB : Cette offre est une **mise à jour** de l'offre Réf. 2022/CDLTAPUPLDDER/8075 publiée entre juillet et octobre 2022, et de l'offre Réf. 2023/CAUAI/10290 publiée entre novembre et décembre 2023, à la suite de modifications de certains éléments du projet d'AT. **Les candidats ayant déposé leur candidature pour ces offres sont donc invités à soumettre leur candidature actualisée s'ils/elles souhaitent renouveler leur intérêt pour le poste.**

Date limite de candidature : 26/05/2024 à 23:59 (heure Paris)